



WWF

INFO BRIEF

CARPO

2013

## Le braconnier « légendaire » du Cameroun condamné à trois ans de prison ferme

**Yaoundé, Cameroun (25 septembre 2013)**

Après plus d'un an de procès, le braconnier « légendaire » Symphorien Sangha a été condamné mardi 24 septembre à trois ans d'emprisonnement ferme pour abattage d'éléphants et de trafic d'ivoire, et blessures graves contre un agent de l'Etat, ainsi en a décidé le Tribunal de Grande Instance de la Boumba-et-Ngoko à Yokadouma hier.

De plus Sangha – connu localement comme le « braconnier légendaire » – sera forcé à payer la somme totale de plus de 22.000.000 CFA à titre de dommages-intérêts et dépens. En cas de non-paiement de cette somme, Symphorien Sangha risque de passer deux ans de plus en prison, ce qui fera un total de cinq ans.

« C'est une excellente nouvelle. La justice a été finalement rendue, » a indiqué Alain Bernard Ononino, responsable de l'application de la loi au WWF Cameroun.

Originaire de la République centrafricaine et naturalisé citoyen camerounais, Sangha s'est spécialisé dans l'abattage des éléphants pour leurs défenses, et est accusé d'avoir servi de guide aux braconniers soudanais qui, en 2010, avaient traversé la République Centrafricaine pour massacrer des éléphants.

Il a été arrêté en Octobre 2012 à Yokadouma, et était accusé d'abattage d'éléphants, de trafic d'ivoire, et d'avoir attenté à la vie d'un agent de l'Etat – il avait tiré sur un écogarde en Juin 2010, le blessant grièvement et lui causant une sérieuse incapacité physique.

« De plus, nous tenons à vivement féliciter les autorités camerounaises pour cette application exemplaire de la loi, » a dit Ononino.

« Maintenant ce même tribunal doit s'assurer que le frère jumeau de Symphorien, Jean René Sangha, qui a avoué avoir été en possession de deux pointes d'ivoires et d'une arme de grande chasse, rejoigne son frère derrière les barreaux. »

Les frères Sangha sont actifs depuis au moins 2006 dans l'espace Tri-National de la Sangha – une forêt de plus de huit millions d'hectares qui inclut des espaces au Cameroun, en République du Congo et en République Centrafricaine, et possède une biodiversité exceptionnelle, dont des

populations importantes de grands mammifères, y compris des chimpanzés, des gorilles et des éléphants de forêt.

En juillet 2012, ce complexe forestier a été déclaré site du patrimoine mondial de l'UNESCO – le premier complexe de ce genre, englobant trois pays à obtenir cette distinction.

« C'est un espace unique, qui bénéficie à tous les humains, mais que nous avons tous la responsabilité de protéger. Selon nos informations, les frères Sangha ont tué plus de 100 éléphants dans cette forêt durant les dernières années, » a indiqué Ononino.

« Nous espérons vivement que les autorités camerounaises continuent leur excellent travail, » a-t-il conclu.

\* \* \* \* \*

**WWF est l'une des plus grandes organisations de conservation du monde, comptant plus de 5 millions de sympathisants et un réseau mondial actif dans plus de 100 pays. La mission du WWF est de stopper la dégradation de l'environnement naturel de la Terre et de construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la biodiversité mondiale, en assurant l'utilisation durable des ressources naturelles renouvelables, et promouvant la réduction de la pollution et la surconsommation.**

**Pour plus d'information, veuillez contacter:**

Jules K CARON

Chef de communication de la campagne du WWF contre le braconnage en Afrique Centrale

[jcaron@wwfcarpo.org](mailto:jcaron@wwfcarpo.org)

+237 79 51 90 97

**Rejoignez nous sur [www.facebook.com/WWFCentralAfrica](https://www.facebook.com/WWFCentralAfrica)**